

Commune de SAINS-EN-GOHELLE

Désaffectation et déclassement d'une parcelle de terrain située rue Alfred de Vigny section cadastrée
AD 19 et 248

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Suivant arrêté du Maire de la commune de SAINS-EN-GOHELLE n°2020-163 en date du 19 août 2020, il a été prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la désaffectation et le déclassement d'une parcelle de terrain située rue Alfred de Vigny section cadastrée AD 19 et 248 en vue de sa vente.

Il a été désigné Monsieur Maurice BUCQUET en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera dans les locaux de la Maison des Solidarités et de la Cohésion Urbaine de SAINS-EN-GOHELLE pendant une durée de 16 jours du

07 septembre 2020 au 22 septembre 2020 inclus.

Le dossier sera consultable par le public dans les locaux de la Maison des Solidarités et de la Cohésion Urbaine de SAINS-EN-GOHELLE de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et sur le site de la Commune de Sains-en-Gohelle à l'adresse www.sains-en-gohelle.fr. Vos remarques pourront être transmises par email à : enquete.publique@sains-en-gohelle.fr

Le Commissaire-Enquêteur recevra dans les locaux de la Maison des Solidarités et de la Cohésion Urbaine de SAINS-EN-GOHELLE :

Le lundi 07 septembre 2020 de 09h00 à 12h00 et le mardi 22 septembre 2020 de 13h30 à 16h30

Une permanence téléphonique sera assurée le mardi 15 septembre 2020 de 14h00 à 17h00 (Prise de rendez-vous par téléphone, au 03.21.44.94.15)

Les personnes ayant des observations sont invitées :

« Soit à les consigner sur un registre d'enquête mis à leur disposition à la Maison des Solidarités et de la Cohésion Urbaine de SAINS-EN-GOHELLE aux jours et heures susvisés

« Soit à les consigner sur l'adresse mail dédiée : enquete.publique@sains-en-gohelle.fr

« Soit à les adresser au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivant :

Mairie de SAINS-EN-GOHELLE – Place de la Mairie – 62114 SAINS-EN-GOHELLE avec inscrit sur l'enveloppe « Pour le Commissaire-Enquêteur »

Un mois après la clôture de l'enquête, les rapports du Commissaire-Enquêteur ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à disposition du public à la Maison des Solidarités et de la Cohésion Urbaine de SAINS-EN-GOHELLE.